Le quatre mars deux mil vingt et un, dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

« Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, ce lieu a été choisi en vertu du respect des mesures d'hygiène notamment la distanciation physique d'au moins un mètre entre chaque personne. (Article 1 Décret 2020-663 du 31 mai 2020)

Date de convocation du conseil municipal: 23 Février 2021

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, M. COURSEAUX Pierrick, M. COULTOUKIS Vassili, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absent excusé: Mme CHARDEY Brigitte, M. LEFEVRE Christophe,

Mme LECUYER Marie-Hélène

Secrétaire de séance : Mme GEHAN Danielle

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, secrétaire de Mairie

DELIBERATION 2021.04.03.01

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 FEVRIER 2021

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 15 Février 2021 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 2021.04.03.02

RENOUVELLEMENT CONTRAT PEC « AGENT D'ACCUEIL MAIRIE ET SURVEILLANCE DE COURS EN PERIODE SCOLAIRE»

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Monsieur LECONTE Clément arrive à son terme le 12 mars 2021.

Une demande de dérogation a été accordée par Pôle Emploi pour un renouvellement d'une durée de douze mois.

Considérant la fin du contrat d'accompagnement dans l'emploi de Monsieur LECONTE Clément.

Considérant que cette personne a donné entière satisfaction et que les besoins du service nécessitent de conserver une personne supplémentaire pour assurer les fonctions d'agent d'accueil à la Mairie et pour assurer la surveillance de cours pendant la pause méridienne en période scolaire.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** de renouveler le Contrat d'accompagnement de M. LECONTE Clément pour une durée de douze mois (22.50/35ème)
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune et le Pôle Emploi pour le compte de l'Etat, ainsi que le Contrat d'accompagnement pour une durée de douze mois en vue de satisfaire des besoins collectifs non satisfaits à l'accueil Mairie.

Mairie de Beuzeville-la-Grenier – Réunion de Conseil municipal du 4 mars 2021

Contrat PEC – Agent « accueil Mairie et surveillance de cours en période scolaire », 22h30 heures hebdomadaires à compter du 12/03/2021 au 12/03/2022.

Les rémunérations seront versées sur la base du taux horaire du SMIC en vigueur.

• **DÉCIDE** de prendre en charge les actions d'accompagnement et de formation qui pourraient être programmées au cours de ce contrat.

DELIBERATION 2021.04.03.03

LOGEMENT COMMUNAL 15 ROUTE DU VILLAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement communal situé 15 Route du Village est disponible à la location.

Un dossier de demande de logement a été déposé par Madame TALBOT Anne-Lise. Après examen du dossier,

Monsieur le Maire propose d'octroyer le logement communal à Mme TALBOT Anne-Lise. Considérant les guelques travaux restants à réaliser avant la signature du bail,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'attribuer le logement communal situé 15 Route du Village à Madame TALBOT Anne-Lise à compter du 11 mars 2021.
- **DÉCIDE** que la date de début de facturation du loyer est fixée au 15 mars 2021.
- FIXE le montant du loyer à la somme de 424.00€ mensuel à terme échu.
- **FIXE** le montant de la caution à la somme de 424.00€ représentant un mois de loyer. Ce dépôt, non productif d'intérêt, est indépendant des loyers.
- **DECIDE** que la consommation en eau sera à la charge du locataire. La facturation sera établie par la Mairie sur présentation d'un relevé de compteur et calculé selon le coût du m3 d'eau et le prix de l'abonnement pour moitié.

QUESTIONS DIVERSES

Réfection murs ancien presbytère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de réfection des pignons de l'ancien presbytère doivent être envisagés.

Un dossier de demande de subvention sera préparé et plusieurs devis seront sollicités.

Commission Finances

Monsieur le Maire a présenté à la Commission Finances les résultats financiers de l'année 2020 (compte administratif et compte de gestion).

EXECUTION DU BUDGET 2020

Réalisation Section Fonctionnement	2019	2020	
Dépenses	721 248.03 €	622 946.21 €	
Recettes	806 648.56 €	719 523.45 €	
Résultat de l'année	85 400.53 €	96 577.24 €	
Excédent reporté	151 351.29 €	217 060.91 €	
Résultat cumulé Excédent	236 751.82 €	313 638.15€	

Réalisation Section Investissement	2019	2020
Dépenses	212 379.51 €	166 300.84 €
Recettes	136 484.76 €	87 159.16 €
Résultat	- 75 894.75 €	- 79 141.68 €
Excédent reporté	78 512.84 €	2 618.09 €
Résultat cumulé	2 618.09 €	- 76 523.59 €
Restes à réaliser en dépenses	22 309.00 €	- 201 108.00 €
Restes à réaliser en recettes	- €	163 600.00 €
RESULAT CUMULE	- 19 690.91 €	- 114 031.59 €

AFFECTATION DU RESULTAT En recettes

	2019	2020
Réserve (1068) (si besoin de combler le besoin de financement)	19 690.91 €	114 031.59 €
Report de l'excédent de fonctionnement 2020 art 002 (excédent fonctionnement)	217 060.91 €	199 606.56 €
Report de l'excédent d'investissement 2019 - art 001 (recettes)	2 618.09 €	- €

Après affectation des résultats 2020, la commission finances a étudié le projet de budget 2021 en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Mairie de Beuzeville-la-Grenier – Réunion de Conseil municipal du 4 mars 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	DE FONCTION	INEMENT		RECE	ITES DE FONCTI	ONNEMENT	
CHAPITRES	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CHAPITRES	BP 2020	CA 2020	BP 2021
charges à caractère général	258 454.00 €	199 693.71 €	259 487.00 €	Atténuation de Charges		1 010.68 €	500.44 €
charges de personnel	347 044.00 €	325 740.87 €	355 600.00 €	Produits de services	106 819.09 €	100 307.81 €	102 450.00 €
Atténuation de produits	12 567.00 €	12 567.00 €	12 567.00 €	Impôts et Taxes	370 745.00 €	372 422.00 €	371 693.00 €
Autres charges de Gestion	73 783.00 €	67 209.03 €	75 960.00 €	Dotations subvention	179 023.00 €	2 071 237.10 €	192 750.00 €
Charges financières	12 000.00 €	11 903.60 €	12 000.00 €	Produits exceptionnels	500.00 €	3 801.20 €	1 250.00 €
Charges exceptionnelles	3 500.00 €	2 370.00 €	5 887.00 €	Produits gestion courante	31 500.00 €	31 846.30 €	31 500.00 €
022 Dépenses Imprévues			7 505.00 €	Autres produits financiers			
DEPENSES REELLES	707 348.00 €	619 484.21 €	729 006.00 €	RECETTES REELLES	688 587.09 €	2 580 625.09€	700 143.44 €
Virement section Investi	125 000.00 €		170 000.00 €	042 Travaux en régie	3 000.00 €	2 998.07 €	3 000.00 €
Opération s d'ordre entre sect	2 100.00 €	2 057.00 €	3 744.00 €				
Cession		67 000.00 €					
DEPENSES D'ORDRE	127 100.00 €	69 057.00 €	173 744.00 €				
TOTAL DEPENSES	834 448.00 €	688 541.21 €	902 750.00 €	TOTAL RECETTES	691 587.09 €	2 583 623.16 €	703 143.44 €
				Excédent reporté	217 060.91 €		199 606.56 € 902 750.00 €

	ISSEMENT

DEPENSES		RECETTES					
Désignation	Opé/Ch	RAR*	Estimation	Désignation	Opé/Chap	RAR	Estimation
Amortissement dette	16		65 000.00 €	CAPITALISATION (1068)	10		114 031.59 €
Remboursement cautions	16		1 000.00 €	Caution	16		420.00€
Reversement TA CVS	10		2 000.00 €	EXEDENT REPORTE	10		- €
Capitalisation "provision dette"	204		63 000.00 €		10		13 000.00 €
Travaux en régie	41		3 000.00 €	TAXE AMENAGEMENT	10		9 000.41 €
Dépenses imprévues	22		5 068.00 €	Emprunt	503	160 000.00 €	
Acquisition matériel technique	250		6 000.00 €	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	23		170 000.00 €
Circulateur Restaurant scolaire	3335		2 000.00 €	AMORTISSEMENTS	28		3 744.00 €
Extincteurs	802			Subvention garde corps	505		550.00€
Ecole numérique rurale	3195	6 500.00 €		Subvention école numérique	3195	2 500.00 €	500.00€
Chalet bois ECM	3293		7 000.00 €	Subvention Anti pince doigts	322	1 100.00 €	- €
Cours de récréation ECP	3199		11 000.00 €	Subvention Cavités	102		4 436.00 €
Aménagement tatamis	481		5 000.00 €	Subvention façades salle asso.	421		6 694.00 €
Travaux éclairage public	503	160 000.00 €		Subvention cimetière	363		800.00€
Réhabilitation logement communal	373		5 000.00 €				- €
Etude de sol Cavites	102	10 000.00 €	2 500.00 €				
Accessibilité	505	5 000.00 €	6 000.00 €				
Salle d'évolution stores	3291		3 000.00 €				
Défense Incendie	803		15 000.00 €	Subvention Défense Incendie	803		2 200.00 €
Travaux Salle des Assos+ presbytere	421	12 508.00 €	27 000.00 €				
Etude de sol cavités abords salle	103		5 000.00 €				
Eglise	349		25 000.00 €				
Allée cimetière	363		5 000.00 €				
Salle évolutions radiateurs	3292		1 200.00 €				
Travaux sécurité routière	516	7 100.00 €					
Bornage parcelle Boucherie	452		1 000.00 €				
Matériel informatique mairie	306		600.00€				
Rénovation Chaufferie	440		15 000.00 €				
TOTAL DEPENSES		201 108.00 €	287 868.00 €	TOTAL RECETTES		163 600.00 €	325 376.00 €
			488 976.00 €				488 976.00 €

Le vote du budget primitif est mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal (25 mars 2021 à 18h00).

Les documents comptables seront joints à l'ordre du jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 mars 2021

Délibération 2021.04.03.01

Approbation du compte-rendu du 15 février 2021

Délibération 2021.04.03.02

Renouvellement contrat PEC agent accueil Mairie.

Délibération 2021.04.03.03

Location logement communal 15 route du village.

Suivent les signatures

CAPOT Gérard	PAUMELLE Patrice	MICHONNET Pascale
AUBER François	MAILLARD Martine	RACINE CLAIRE
LEMAISTRE Alain	GEHAN Danielle	CHARDEY Brigitte Absente excusée
COURSEAUX Pierrick	COULTOUKIS Vassili	LEFEVRE Christophe Absent excusé
LECUYER Marie-Hélène Absente excusée	LE CORRE Gérald	PIERRE Angélique